

Délibération relative à l'élection de
représentants de la CFVU dans les
commissions et services



Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du 9 février 2016

Délibération 2016/02/CFVU-10

Vu le code de l'éducation, notamment son article L.712-6-1

Vu les statuts de l'Université Paul Sabatier, notamment son article 11

Après en avoir délibéré, est désigné au titre de représentant de la CFVU pour le SCAS : Mr Benjamin ALLAIN-SAURIN (usager)

Après en avoir délibéré, est désigné au titre de représentant de la CFVU pour la CSPE : Mme Anne AMOROS (BIATSS)

Après en avoir délibéré, sont désignés au titre de représentants de la CFVU pour le comité de programmation de la salle du CAP : Mrs Alexis CASSAIGNE, Paul CABANES, Simon HARENT (usagers)

Après en avoir délibéré, sont désignés au titre de représentants de la CFVU pour le comité de pilotage de la salle du CAP : Mrs Alexis CASSAIGNE, Paul CABANES, Simon HARENT (usagers)



Toulouse le 15 février 2016
Le Président

Jean-Pierre VINEL

Nombre de membres : 40
Nombre de membres présents ou représentés : 32

Nombre de voix favorables : 32
Nombre de voix défavorables : 0
Nombre d'abstentions : 0
Ne prennent pas part au vote : 0
Nombre de votes blancs : 0